

**PROGRAMME ENSEIGNEMENT PUBLIC DU 2<sup>ND</sup> DEGRE – BOP 141**  
**Evolution des moyens consacrés à l'enseignement en milieu pénitentiaire et en ULIS**

**1) L'enseignement en milieu pénitentiaire**

Lors du CTA du 15 janvier 2018, il a été attribué, à compter de la rentrée 2018, 1 ETP du 1<sup>er</sup> degré pour l'unité pédagogique régional en milieu pénitentiaire. Cet ETP sera implanté au centre de détention de Caen (0142245P)

**2) L'enseignement en ULIS**

Le recrutement difficile sur l'ULIS du LPO Napoléon de l'Aigle depuis son ouverture en septembre 2014 (4 élèves pendant 2 ans, puis 1 élève à la rentrée 2016 et 2 élèves à la rentrée 2017) amène à proposer, à compter de la rentrée 2018, le transfert de l'ULIS du LPO Napoléon de L'Aigle sur le LPO Mezeray/Gabriel d'Argentan.

Le transfert de cette ULIS sur le LPO Mezeray/Gabriel doit permettre, au regard de la géographie de l'établissement et des métiers proposés, à un plus grand nombre d'élèves de bénéficier de ce dispositif.

La fin de scolarité des élèves qui sont sur l'Aigle a été prise en compte.